

La réforme RAMEAU en 2019, c'est

- **Simplification de l'indexation géographique** (« Retournement aux lieux ») – en deux étapes :
 - Au 1^{er} janvier
 - Au 1^{er} mai
- **Harmonisation des listes de concepts** (« Lissage terminologique »)

Simplification de l'indexation géographique (1): les principes au 1^{er} janvier 2019



Dans les pratiques de catalogage:

- Toutes les autorités « sujet - nom commun » (ou presque)* autoriseront une subdivision géographique
- Toutes les autorités « sujet - nom géographique » (ou presque)* pourront être utilisées en subdivision.

Dans les SIGB : rien ne change !

→ les notices RAMEAU seront mises à jour via les imports habituels



Risque de distorsion entre pratiques de catalogage et règles d'utilisation en A/106 et A/330

* Sauf les autorités « sujet – nom commun » utilisées comme subdivisions aux lieux et les autorités « sujet - nom géographique » pré-construites avec une subdivision au lieu **jusqu'au 1^{er} mai 2019**. La liste est ici :

http://rameau.bnf.fr/chantier_syntaxe/pdf/Rameau_reforme_lissageterminologique_166SubdivisionsAuxLieux.pdf

Simplification de l'indexation géographique (2) : avant / après le 1^{er} janvier 2019

Contexte d'indexation	Exemples	Principes avant le 1 ^{er} janvier	En UNIMARC avant le 1 ^{er} janvier	Principes après le 1 ^{er} janvier	En UNIMARC après le 1 ^{er} janvier
Indexation au nom du lieu	Rapa Nui : l'île de Pâques / Youennick Le Doze, 2016	Indexation au nom de lieu	607 \$a Pâques, Ile de	Pas de changement	607 \$a Pâques, Ile de
Le lieu n'est pas sujet unique du document	Les musées nationaux et les collections nationales d'œuvres d'art : rapport au Président de la République / Cour des Comptes, 1997	L'autorité RAMEAU nom commun autorise parfois une subdivision géographique	606 \$a Musées nationaux \$y France \$z 20 ^e siècle	Pas de changement	606 \$a Musées nationaux \$y France \$z 20 ^e siècle
	Donald l'imposteur ou l'Impérialisme raconté aux enfants / Ariel Dorfman et Armand Mattelart / 1976	L'autorité RAMEAU nom commun interdit parfois une subdivision géographique	600 \$a Disney, Walt (1901-1966) \$x Personnages 607 \$a Etats-Unis	L'ajout d'une subdivision géographique est autorisé	600 \$a Disney, Walt (1901-1966) \$x Personnages \$y Etats-Unis

→ La subdivision géographique est autorisée pour tous les sujets indexés sauf pour les « subdivisions aux lieux »

Simplification de l'indexation géographique (3): les principes au 1^{er} mai 2019

Dans les pratiques de catalogage:

- Les **subdivisions géographiques seront autorisées partout, sans exception**
- Les autorités préconstruites et les indexations RAMEAU structurées sur le modèle "nom géographique -- subdivision au lieu" sont **retournées et structurées en « nom commun -- nom géographique »**
- Les **bi-localisations (ou double localisation) seront possibles**

Pour une cohérence entre choix du point d'accès dans les notices bibliographiques et étiquette du point d'accès dans les notices d'autorité, **il est vivement recommandé d'importer ces deux types de notices concernées par ces modifications.**



Simplification de l'indexation géographique (4) : pourquoi importer les notices modifiées en mai 2019 ?

Dans l'hypothèse où les notices RAMEAU ne sont pas importées dans les SIGB :

- **Perte de cohérence** entre les indexations existantes et les indexations pratiquées dans le catalogage courant qui appliqueront les nouvelles règles en utilisant des autorités mises à jour
- **Création de doublons d'autorités**
- **Risque de dysfonctionnement** si les notices bibliographiques seules sont importées car :
 - des points d'accès seront faits en B/606 avec des notices RAMEAU non modifiées qui conserveront leur étiquette A/215
 - des subdivisions seront utilisées en tête de vedette en B/606

Les SIGB qui gèrent les notices d'autorité RAMEAU sont à mettre à jour.

Pour récupérer les lots de notices modifiées (bibliographiques et autorités) :

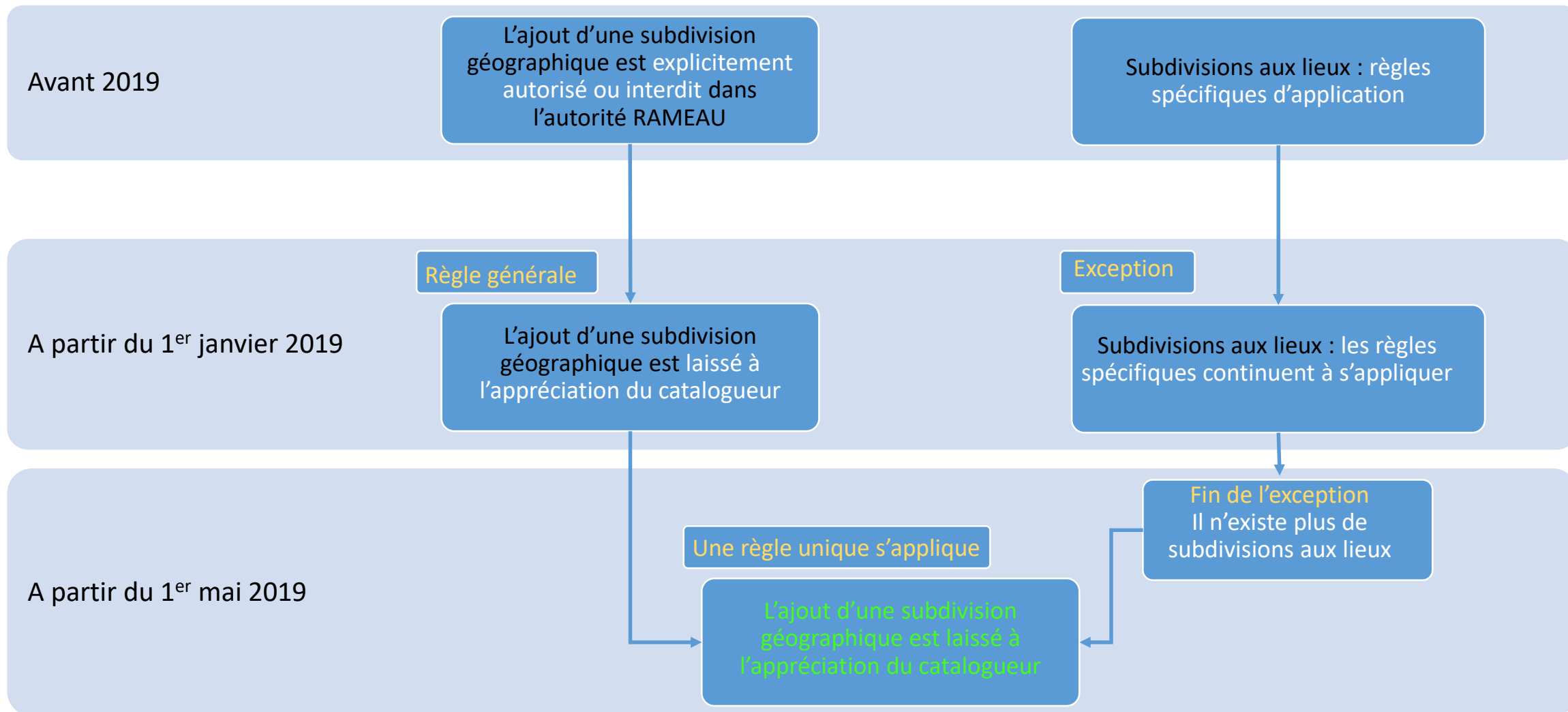
→ Voir [http://api.bnf.fr/produits transition bibliographique](http://api.bnf.fr/produits_transition_bibliographique)

Simplification de l'indexation géographique (5): avant / après le 1^{er} mai 2019

Contexte d'indexation	Exemples	Principes avant le 1 ^{er} mai	En UNIMARC avant le 1 ^{er} mai	Principes après le 1 ^{er} mai	En UNIMARC, après le 1 ^{er} mai
Le lieu n'est pas sujet unique du document	Histoire culturelle de la France : de la Belle Époque à nos jours / Pascale Goetschel, Emmanuelle Loyer, 2018	Point d'accès préconstruit, où le lieu est complété par une subdivision sujet	607 \$a France \$x Vie intellectuelle	Inversion de l'élément initial du point d'accès préconstruit : le lieu devient une subdivision du sujet	606 \$a Vie intellectuelle \$y France
	Les défenseurs des langues régionales / Christophe Chiclet, 2011	Indexation composée de deux autorités successives, où le nom commun « subdivision au lieu » interdit la subdivision géographique	607 \$a France \$x Langues	Inversion de l'élément initial du point d'accès : le nom commun devient élément initial et autorise la subdivision géographique	606 \$a Langues \$y France
	La frontière entre l'Allemagne et la France [...] / Karen Richert Denni, 2006	Le lieu et la subdivision au lieu sont parfois suivis d'une subdivision géographique	607 \$a France \$x Frontières \$y Allemagne	On indexe d'abord au sujet et on ajoute une double subdivision géographique (autrement dit : « bi-localisation »)	606 \$a Frontières \$y Allemagne \$y France

→ Plus besoin de vérifier si la subdivision géographique est autorisée : elle l'est pour TOUS les sujets

Simplification de l'indexation géographique (6): Arbre de décision pour le catalogueur



Harmonisation de la liste des concepts



Halte à la dispersion !

- Fusion des subdivisions de sens très proches
- Harmonisation et fusion entre subdivision et élément initial du point d'accès
- Notes d'emploi supprimées (A/330)

→ Dans les SIGB, mise à jour des notices RAMEAU selon les procédures habituelles



Hâtez-vous lentement ; et, sans perdre courage, Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage : Polissez-le sans cesse et le repolissez ; Ajoutez quelquefois, et souvent effacez.

— Nicolas Boileau



Si on résume, la réforme RAMEAU en 2019

Changez vos pratiques au Nouvel An

En mai, faites ce qu'il vous plaît ! (mais changez vos imports)





Des questions ?

Pour tout savoir sur la réforme RAMEAU en cours,
c'est ici :

<https://www.transition-bibliographique.fr/>



**Transition
bibliographique**

FRBRiser les catalogues et adopter
de nouvelles règles de catalogage
dérivées de RDA